



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch

Communiqué de presse du 3 décembre 2015

Changement de présidence à la tête de la CIIP pour la période 2016 - 2019

Lors de sa séance du 26 novembre 2015, l'Assemblée plénière de la CIIP a procédé à une nouvelle répartition des responsabilités intercantionales entre Conseillères et Conseillers d'Etat en charge de l'instruction publique, essentiellement du fait du retrait de Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider à la fin de l'année 2015. La présidence de la Conférence est confiée, à partir du premier janvier 2016, à Mme la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel.

L'actuelle Présidente, Mme la Conseillère d'Etat **Anne-Catherine Lyon** a été récemment élue vice-présidente de la CDIP nationale, y prenant le relais de Mme Baume-Schneider. De ce fait, elle a souhaité céder la présidence de la CIIP à l'un/e de ses collègues plus récemment entré/e en fonctions.

Mme la Conseillère d'Etat **Monika Maire-Hefti** est élue à la présidence de la CIIP pour la période de quatre ans débutant en 2016, laquelle coïncide avec le nouveau programme quadriennal d'activité que l'Assemblée plénière a adopté lors de la même séance.

Le Conseiller d'Etat bernois **Bernhard Pulver** conserve la vice-présidence de la conférence latine, alors que le Conseiller d'Etat fribourgeois **Jean-Pierre Siggen** fait son entrée au Comité de la CDIP. Cet organe important comptera donc l'an prochain cinq membres de la CIIP, soit Mmes Lyon et Maire-Hefti et MM. Pulver et Siggen, ainsi que le Conseiller d'Etat tessinois Manuele Bertoli.

La CIIP

Fondée voici plus de cent quarante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'Etat des huit cantons membres, en charge des Directions cantonales de l'instruction publique. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

Contacts :

Anne-Catherine Lyon

Présidente de la CIIP, Cheffe du Département de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud,
c/o Michael Fiaux, resp. communication : 021 / 316 30 65 - 076 / 583 71 12 / michael.fiaux@vd.ch

Monika Maire-Hefti

Nouvelle présidente de la CIIP, Cheffe du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel,
c/o Jérôme Amez-Droz, secrétaire général, 032 889 69 00 - 079/220 58 17

Olivier Maradan

secrétaire général de la CIIP, 032 / 889 86 30 - 079 / 797 11 77 / olivier.maradan@ne.ch
